



LE JOURNAL DES SCAVANS,

DU LUNDI 5. JANVIER M. DC. LXXXII.

JOBI LUDOLFI HISTORIA ÆTHYOPICA
*sive brevis & succincta descriptio Regni Habessinorum, quod vulgo
malè Presbyteri Joannis vocatur, in-fol. Francof. Et se trouve à
Paris chez François Muguet. 1681.*



ON donne en général le nom d'Ethiopie à une grande partie de l'Afrique. Cet Auteur ne l'étend dans cet Ouvrage qu'aux seuls Etats sujets au Roi des Abyssins, dont il nous donne l'histoire. Nous en avons déjà diverses relations, entre lesquelles celle du P. Tellezius Jesuite Portugais qui avoit été envoyé en ce Pays-là pour travailler à retirer ces Peuples du schisme & de l'hérésie où ils sont engagés depuis longtems, est sans doute la plus exacte. C'est sur le témoignage de ce Pere & d'un autre de ses Confreres que cet Auteur écrit la plupart des choses qu'il avance: & sur le rapport d'un Prêtre Abyssin nommé Gregoire, qui étoit venu en Allemagne, il corrige ou supplée ce qu'il y a encore de defectueux dans l'histoire de ces Peres, & dans celles de tous les autres Auteurs qui en ont parlé.



Il commence le premier des quatre Livres, dans lesquels il comprend toute cette histoire, par l'étymologie du nom d'Abyssin, qu'il tire du mot Arabe *Habesh*, qui veut dire amas ou mélange de Nations, nom que ces Peuples ont toujours rejeté comme leur étant aussi honteux que celui de *Preste-Jean* ou *Prestre-Jean* a été mal donné à leurs Empereurs. Cet Auteur en attribue la bévûe aux Portugais, qui ayant ouï dire qu'il y avoit en Asie un Prince Chrétien fort puissant que les Perses appelloient *Prestre Cham*, c'est-à-dire, *Prince des Adorateurs* (car c'est ainsi qu'ils nommoient les Chrétiens) & trouvant dans leurs premières navigations d'Afrique un Monarque Chrétien fort puissant, crurent par une ignorance grossiere de la Géographie, que c'étoit ce même Prince dont ils avoient ouï parler, & lui en donnerent le nom, qu'ils gâterent même par la corruption ou le changement qu'ils firent de *Prestre* en *Preste* ou *Preste* & de *Cham* en *Jean*.

En décrivant la nature du Pays qui fait la matière de ce premier Livre, il dit qu'il est sujet à des pluyes, des tonnerres & des tempêtes épouvantables; qu'il n'y tombe jamais de la neige, & que c'est quelque chose de si inconnu pour les Abyssins, que le Prêtre Gregoire, quoi qu'habile d'ailleurs, voyant neiger en Allemagne crut que c'étoit de la farine qui tomboit du Ciel; qu'il n'y a point d'argent dans le pays, & qu'on s'y sert de sel pour monnoye; qu'il y a de fort bons raisins, mais point de vin; & que parmi les plantes du pays il y en a deux fort rares qui se nomment *Amagdmagda* & *Affazoë*. La premiere est admirable pour remettre & consolider les os cassés ou trop tendres; & l'autre est si souveraine pour le poison, qu'il n'y a point de serpent dont le venin ne soit arrêté en la touchant. Son ombre même arrête le venin des viperes, & si un homme mange de sa racine, il n'y a point de bête veneneuse qu'il ne puisse prendre, toucher & manger sans danger.

Mais ce qu'il y a de plus considerable dans ce Livre, c'est ce que l'Auteur remarque touchant le Nil. Quelques-uns ont avancé que le Roi des Abyssins pouvoit détourner le cours de ce Fleuve, & le faire couler dans la Mer rouge. Le P. Tellezius le nie avec plusieurs Auteurs; celui-ci sans prendre parti rapporte un fragment de l'histoire des Sarrazins qui dit qu'en 1089. Mustansire Prince d'Egypte Mahometan voyant le Nil extrêmement bas, députa Michel Patriarche d'Alexandrie vers le Roi des Abyssins, pour le prier de remettre le Nil dans son état, ce que

le Roi ordonna qu'on fit en consideration du Patriarche. Il ajoute que le Prêtre Gregoire disoit que la terre prise des sources du Nil vers l'Orient va en panchant, qu'il n'y a qu'une seule montagne qui empêche le Nil de couler plutôt dans la Mer Rouge que dans la Mer d'Egypte; que les Rois des Abyssins avoient eu plusieurs fois le dessein de faire percer cette montagne, mais qu'ils en avoient toujours été retenus par les prieres des Chrétiens d'Egypte, qui périroient tous si on détournoit le cours de ce Fleuve qui porte la fertilité dans ce Royaume.

Dans le second Livre, où il donne l'histoire des Rois Abyssins depuis le fils de la Reine de Saba qui visita Salomon, jusqu'au Prince qui regne aujourd'hui, il remarque une plaisante coutume de ces Princes, c'est que dès qu'ils se mettent à table on tire un rideau, afin que personne ne les voye manger, & ce qui est encore plus plaisant, c'est que par un point de grandeur mal ménagée les Pages qui les servent à table sont obligés de leur couper les morceaux & de les leur porter à la bouche; ces Princes croyant qu'il est de leur dignité de ne pas se servir de leurs mains en cette occasion.

C'est du Prince Jacques fils naturel d'un de ces Rois, & destiné pourtant à l'Empire, que se disoit issu le fameux Zachakrist, qui ayant surpris des Lettres de recommandation des Moines de son pays, vint en France l'an 1635. où il eut pension du Roi, & s'y plongea si fort dans la débauche qu'il en créva avant qu'on eût découvert l'imposture. On lui fit cette Epitaphe que bien des gens ont souvent entendu dire sans en sçavoir le véritable sujet.

*Ci gît du Roi d'Ethiopie
L'Original ou la Copie.*

Le troisième Livre qui contient l'histoire de l'Eglise de ce pays-là est le plus sçavant & le plus suspect, cet Auteur qui est Lutherien tâchant de trouver quelque conformité de sa croyance avec celle de ces Peuples. On voit cependant que la bonne foi l'oblige d'avouer que les Abyssins croyent la présence réelle, qu'ils invoquent les Saints & sur tout la Sainte Vierge, qu'ils prient pour les morts, &c.

Enfin le quatrième Livre traite des Mœurs, du Commerce & des Sciences des Abyssins. Leurs mœurs sont douces & innocentes, leur commerce fort médiocre, & leur science encore plus. Ils ne connoissent point les Arts, ils n'ont point d'Ouvriers chez eux non plus que des Chirurgiens & des Médecins; cepen-

dant ils ne laissent pas de guérir de leurs maux sans ces derniers; ainsi pour guérir de la fièvre tierce, par exemple, ils ne font que prendre un petit poisson qui cause un tremblement si grand & si universel par tout le corps du malade qui le touche, que cela lui fait faire une crise qui lui emporte la fièvre sans manquer.

AHASVERI FRISTCHII AULICUS PECCANS.

Osteroedæ. 1681.

IL se commet tant de fortes de péchés dans toutes les Cours du monde que cet Auteur eût pû en faire un plus gros volume que celui qu'il nous donne ici s'il eût voulu ramasser toutes choses.

COURS DE CHYMIE, CONTENANT LA MANIERE

de faire les opérations qui sont en usage dans la Médecine, avec des raisonnemens sur chaque opération, par N. Lemery, Apoticaire du Roi, in-8. A Paris chez l'Auteur rue Galande. 1682.

C'Est une quatrième Edition d'un Livre dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. L'Auteur y a ajouté plusieurs expériences & des remarques assez curieuses.

1. En parlant des principes de Chymie, il dit qu'on se feroit fort bien passé d'admettre pour principe ce que les Chymistes appellent esprit ou mercure, puisque les liqueurs à qui on a donné ce nom ne sont ou qu'un sel resout par du phlegme comme l'esprit des animaux & les esprits acides, ou qu'une huile exaltée comme l'esprit de vin, l'esprit de therebentine & les autres esprits inflammables.

Dans le chapitre de l'or il découvre plusieurs tromperies des Alchymistes, parmi lesquelles il y en a de surprenantes. Nous en parlerons ailleurs.

Il décrit plusieurs manieres de préparer le Quinquina, mais il n'approuve pas qu'on en donne avant qu'on ait bien purgé le malade.

Dans les remarques sur le sublimé corrosif, il parle des poisons, de leurs effets & des remedes qu'on doit y apporter. Il dit qu'il faut remarquer deux sortes d'effets généraux dans les poisons; que les uns rongent, déchirent & apportent la gangrene par tout où ils se rencontrent, comme le sublimé & l'arsenic, d'où vient qu'on trouve l'estomac de ceux qui ont le malheur de mourir par ce poison tout ulcéré: & que les autres coagulent le sang & empêchent la circulation des esprits comme font les
morsures

morsures des viperes , des scorpions & de plusieurs autres bêtes veneneuses , & à ceux-là on trouve du sang caillé dans les veines de la même maniere , dit-il , qu'il arrive quand on seringue quelque liqueur acide dans une veine ou dans une artère ; car le sang s'y coagulant tout d'un coup l'animal tombe en convulsion & meurt. Que pour les premiers il faut faire prendre au malade le plutôt qu'on peut des choses grasses & de l'huile pour lier les pointes du poison , & que pour les derniers il faut faire prendre de la Theriaque , du Sel volatile de Vipere & autres remedes de cette nature , afin de raréfier le caillé qui se fait dans le sang. Par là il fait voir que c'est un grand abus de se servir d'Orvietan & de Theriaque pour toutes sortes de poisons comme quelques-uns font ; car si l'on a pris un poison corrosif , ces sortes de drogues qui sont composées d'ingrediens acres l'augmenteront bien plutôt que de le diminuer.

Dans ce même Chapitre en parlant des poisons qui coagulent le sang , il rapporte une expérience qu'il a faite qui mérite bien d'être remarquée.

EXPERIENCE SINGULIERE TOUCHANT LES *poisons qui coagulent le sang.*

IL avoit mis deux Scorpions vivans dans une bouteille de verre , il jeta dessus une petite souris qui fut piquée , & elle mourut un demi quart d'heure après en convulsion. Il en mit une autre un peu plus grosse à la place de celle qui étoit morte , elle fut piquée aussi , mais comme elle étoit vigoureuse elle mangea les deux Scorpions , & elle n'eut aucun mal. Il y a apparence que les sels volatiles qui se trouverent dans la chair des Scorpions empêcherent par leur agitation la coagulation du sang qui se feroit faite dans les veines & dans les artères du petit animal après la piqueure.

NOUVEAUTEZ DU COMMENCEMENT *de l'année pour les Arts & pour les Sciences.*

Michaëlis Ant. Baudrand Geographia ordine Litterarum disposita , in-fol. 2. vol. A Paris chez Étienne Michallet.

S. Augustini Hipponensis Episcopi operum tomus 4. in-fol. A Paris chez F. Muguet.

Homelies sur tous les Dimanches de l'année par feu M. Godéau Evêque de Vence , in-4. A Paris chez le même.

1682.

B

Innocentii tertii Epistolæ per Stephanum Balusium, in-fol. A Paris chez le même.

L'expérience justifiée pour l'élevation des eaux par un nouveau moyen à telle hauteur, & en telle quantité que ce soit proportionnant la force par M. L. C. D. O. in-12. A Paris chez F. Muguet.

Ce nouveau moyen a été mis en pratique à l' Arsenal, mais comme il s'est trouvé des gens qui ont voulu le décrier, l' Auteur a crû qu'il y alloit de son honneur de détruire cette calomnie, & de faire voir la bonté & la justesse de son invention.

Ser. Principi Ludovico Duci Borbonio Eloquentiæ studia in Collegio Claromontano feliciter auspicianti Oratio Jac. de la Baune è Soc. Jesu, in qua qualis olim Dux Borbonius futurus sit primum ex ejus majoribus, tum ex eo ipso qui nunc est ostenditur, in-12. A Paris chez Simon Benard.

La Duchesse de Milan, in-12. A Paris chez Osmont.

Le Fantôme du Sage, ou Satyre contre les Philosophes. A Paris chez Jean l'Epicier.

La Philosophie des Heros, Roman nouveau, ou Philosophie nouvelle, chez le même.

II. JOURNAL DES SÇAVANS,

Du LUNDI 19. JANVIER M. DC. LXXXII.

IN SELECTA HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ IX. ET X.

Sæculi Capita, Dissertationes Historiæ, Chronologiæ, Dogmaticæ, &c. R. P. Alexandre, in-8. A Paris chez Antoine Dezallier. 1681.

Comme la Translation de l'Empire des Grecs à Charlemagne & ensuite aux Allemans, est de toutes les affaires qui se passèrent dans le IX. & X. Siècles la plus grande & la plus éclatante, cet Auteur commence par là les 18. Dissertations dans lesquelles il traite & éclaircit toutes ces matières.

Il fait donc voir dans la première que le Couronnement de Charlemagne par le Pape Leon III. & la qualité d'Empereur qui lui fut donnée, ne prouvent pas que ce Pape ait fait une translation de l'Empire, puisque les Empereurs Grecs demeurèrent en possession de toutes les Provinces qu'ils possédoient auparavant